



LISTE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCE

LEGALEMENT CONVOQUE LE 29 MARS 2024

S'EST REUNI LE 11 AVRIL 2024 A L' HOTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN SEANCE PUBLIQUE

SOUS LA PRESIDENCE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE

POUR LA DELIBERATION N° 2024.00031, DANS LE CADRE DE L'EXAMEN DE LA SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION AUTRICA, MONSIEUR OLIVIER MARCADON A PRIS LA PRESIDENCE DE SEANCE

ÉTAIENT PRESENTS

M. Florent GAUTHIER (sauf pour la délibération n° 2024.00031, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association AUTRICA), M. Olivier MARCADON, M. Brice GAUTHIER (sauf pour la délibération n° 2024.00031, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association AUTRICA), Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER, Mme Bénédicte VINCENT, Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX, M. Farid KASMI, M. Thomas BARRÉ, Mme Cathie PANIER, Mme Josiane POTTIER, Mme Hela SAADAOUI, Mme Brigitte BERAST, Mme Chantal RIQUELME (sauf pour la délibération n° 2024.00031, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association ACPG), M. Pascal EDMOND (sauf pour la délibération n° 2024.00030, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association FCLO), M. Antoine ANNIBAL (arrivée à 19h30), Mme Sandrine TOROK (arrivée à 19h13), M. Claude THEIL, Mme Nathalie NAMPON.

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES

Mme Elodie LE MAY donne pouvoir à M. Thierry CHAMPEAUX, Mme Pauline BOURDON donne pouvoir à M. Albert TRÉPY, M. Emmanuel LECOMTE donne pouvoir à M. Claude THEIL, M. Sébastien BOUVET donne pouvoir à Mme Sandrine TOROK, Mme Mathilde BRESSY donne pouvoir à M. Antoine ANNIBAL.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

Mme Sandrine TOROK jusqu'à 19h13, M. Antoine ANNIBAL jusqu'à 19h30, M. Eric LAQUA.

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Soumaya DARDABA, M. Jean-Claude DA CORTE REGO, Mme Taous OUIDDIR.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRESENTES

M. Pascal EDMOND est sorti de la salle pour la délibération n° 2024.00030, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association FCLO.

Mme Chantal RIQUELME est sortie de la salle pour la délibération n° 2024.00031, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association ACPG.

MM. Florent GAUTHIER et Brice GAUTHIER sont sortis de la salle pour la délibération n° 2024.00031, dans le cadre de l'attribution de la subvention pour l'association AUTRICA.

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Matthias BELAT.

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 19h.

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
> Décisions n°D.2024.00057 à D.2024.00096.

POINT INFORMATION : Présentation par Chartres Métropole du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service – de 19h à 19h45).

POLITIQUE DE LA VILLE, EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

1 – Délibération n°2024.00023 : Halte-garderie "A Petits Pas" - adoption du règlement intérieur : **Adoptée à l'unanimité.**

2 – Délibération n°2024.00024 : Ecole maternelle Vallée Loiseau - fermeture administrative et désaffectation des locaux scolaires - nouvelle affectation des locaux : **Adoptée à l'unanimité.**

3 – Délibération n°2024.00025 : Carte scolaire - modification : **Adoptée à l'unanimité.**

4 – Délibération n°2024.00026 : Ferme pédagogique des Carreaux - conventionnement de partenariat avec le DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) "Fontaine Bouillant": **Adoptée à l'unanimité.**

5 – Délibération n°2024.00027 : Engagements quartiers 2030 - appel à projets 2024 - participation de la ville pour l'année 2024 : **Adoptée à l'unanimité.**

6 – Délibération n°2024.00028 : Engagements quartiers 2030 - Programme de Réussite Educative (PRE) - conventionnement d'attribution de subvention pour 2024 : **Adoptée à l'unanimité.**

SERVICES TECHNIQUES

7 - Délibération n°2024.00029 : Travaux du projet global de requalification urbaine de la Place du 19 mars 1962 - conventionnement de co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté d'agglomération de Chartres Métropole : **Adoptée à la majorité.**

CULTURE ET SPORTS

8 - Délibération n°2024.00030 : Subventions 2024 aux associations sportives - attribution : **Adoptée à l'unanimité.**

9 – Délibération n°2024.00031 : Subventions 2024 aux associations culturelles et autres - attribution : **Adoptée à l'unanimité.**

FINANCES

10 - Délibération n°2024.00032 : Exercice 2023 - Compte de Gestion : **Adoptée à l'unanimité.**

11 - Exercice 2023 - Compte Administratif : Point retiré de l'ordre du jour de la séance.

12 - Délibération n°2024.00033 : Exercice 2023 – reprise anticipée des résultats : **Adoptée à la majorité.**

13 – Délibération n°2024.00034 : Exercice 2024 - Budget Primitif : **Adoptée à la majorité.**

En vertu de l'article L2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, toute personne physique ou morale peut demander communication du budget primitif de l'exercice 2024. Conformément à l'article L311-9 du Code des Relations entre le Public et l'Administration, la consultation peut se faire sur place auprès des services de l'Hôtel de Ville, 05 rue Jules Ferry 28110 LUCÉ, département d'Eure-et-Loir, aux heures d'ouvertures au public. En cas de reprographes, les frais de reproduction seront à la charge du demandeur dans les limites fixées par délibération du conseil municipal. Les demandes de communication peuvent également être présentées par courriel à l'adresse suivante : mairie@ville-luce.fr. Les documents demandés seront transmis gratuitement sur la boîte courriel fournie par l'expéditeur.

14 - Délibération n°2024.00035 : Exercice 2024 - fongibilité des crédits : **Adoptée à la majorité.**

15 - Délibération n°2024.00036 : Exercice 2024 - Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)-Révision : **Adoptée à la majorité.**

16 - Délibération n°2024.00037 : Exercice 2024 - rapport annuel sur l'état de la dette : **Le Conseil Municipal a pris acte de la transmission d'un rapport de débat d'orientation budgétaire sur l'exercice 2024.**

17 - Délibération n°2024.00038 : Exercice 2024 - fiscalité directe locale - vote des taux : **Adoptée à l'unanimité.**

SERVICES TECHNIQUES

18 - Délibération n°2024.00039 : Aménagement d'une "voie verte" - acte notarié portant transfert de gestion de parcelles relevant de la domanialité publique de la SNCF Réseau : **Adoptée à l'unanimité.**

ADMINISTRATION GENERALE

Point information : état annuel des indemnités des élus (art. L 2123-24-1-1 du CGCT).

REMERCIEMENTS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Maire à 22h46.

Lucé, le 18 AVR. 2024

Florent GAUTHIER
Maire



Certifié affiché du 18/04/2024 au 19/06/2024
Certifié publié sur www.luce.fr le 18/04/2024
Par délégation du Maire,
Le responsable des services de l'Administration Générale,
Romain FOUASNON